

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00020

Numéro SIREN : 334 709 565

Nom ou dénomination : EXCO SARC

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 4666

SAS EXCO SARC

Route de la Pointe des Sables
Centre Dillon Valmeniere
97200 FORT DE FRANCE

COMPTES ANNUELS
Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping strokes that form a unique, illegible mark.

 **COMPTES ANNUELS**

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS EXCO SARC

Comptes annuels

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	167 694		167 694	167 694
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations	26 170		26 170	26 170
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	194 864		194 864	194 864
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	54 842		54 842	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	186 305		186 305	223 332
Autres créances	23 198		23 198	36 383
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	321 988		321 988	300 670
Charges constatées d'avance (3)	16 175		16 175	15 973
TOTAL ACTIF CIRCULANT	602 508		602 508	576 358
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	797 372		797 372	771 222
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMPTES ANNUELS

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	22 207	16 283
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	209 431	185 925
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	451 639	422 207
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	457	746
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 394	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 077	37 361
Dettes fiscales et sociales	248 576	270 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	226	40 882
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	345 733	349 014
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	797 372	771 222
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	343 340	349 014
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	457	746
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 047 520		2 047 520	2 104 170
Chiffre d'affaires net	2 047 520		2 047 520	2 104 170
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				54 284
Autres produits			12	1 026
Total produits d'exploitation (I)			2 047 532	2 159 480
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			997 982	852 691
Impôts, taxes et versements assimilés			16 919	21 179
Salaires et traitements			548 587	719 982
Charges sociales			199 101	272 636
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			948	65 701
Total charges d'exploitation (II)			1 763 537	1 932 188
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			283 994	227 292
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			283 994	227 292

COMPTES ANNUELS

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	74 563	41 367
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 532	2 159 480
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 838 100	1 973 555
BENEFICE OU PERTE	209 431	185 925
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS EXCO SARC

Annexe

COMPTES ANNUELS

Désignation de la société : SAS EXCO SARC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 797 372 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 209 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

COMPTES ANNUELS

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %*
- Taux de croissance des salaires : 2 %*
- Age de départ à la retraite : 65 ans*
- Taux de rotation du personnel : 0 %*
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021*

 **COMPTES ANNUELS****Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

 **COMPTES ANNUELS****Autres éléments significatifs***Impôt sur les sociétés :*

L'activité de la société Exco SARC ne rentre plus pour son exercice ouvert en 2020 dans le champ d'application du régime ZFANG DOM.

La société Exco SARC ne bénéficie donc plus depuis le 1er octobre 2020 d'un abattement sur les bénéfices.

La société Exco SARC est sortie du régime d'intégration fiscale au 1er octobre 2020. Pour l'exercice clos au 30/09/2021 elle est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

COMPTES ANNUELS

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	167 694			167 694
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	167 694			167 694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	27 170			27 170
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	27 170			27 170
ACTIF IMMOBILISE	194 864			194 864

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	167 694
Total	167 694

COMPTES ANNUELS

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
GIE EXCO ANTILLES GUYANE 97200 FORT DE FRANCE	7 000		14,286	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 000	1 000	26 170		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

COMPTES ANNUELS

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 251 849 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 170		26 170
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	186 305	186 305	
Autres	23 198	23 198	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 175	16 175	
Total	251 849	225 679	26 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS- FAE	9 000
Total	9 000

COMPTES ANNUELS

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 200 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	16 283
Résultat de l'exercice précédent	185 925
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	202 207
Affectations aux réserves	
Distributions	180 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	22 207
Total des affectations	202 207

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	200 000				200 000
Réserve légale	20 000				20 000
Report à Nouveau	16 283	22 207	22 207	16 283	22 207
Résultat de l'exercice	185 925	-185 925	209 431	185 925	209 431
<i>Dividendes</i>		180 000			
Total Capitaux Propres	422 207	16 283	231 639	202 207	451 639

COMPTES ANNUELS

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 343 340 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	457	457		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4	4		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 077	94 077		
Dettes fiscales et sociales	248 576	248 576		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	226	226		
Produits constatés d'avance				
Total	343 340	343 340		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	4			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FNP	5 300
INTERETS COURUS	457
PERS-CHGES A PAYER CP-13 MOIS	112 134
ORG SOC-CH.A PAYER CP 13ME MO	44 976
ETAT-CHGES A PAYER ET PDTS A RECEV	2 240
TAXE D APPR MQUE	255
TAXE D APPR GPE	48
FORMATION PROF MQUE	501
FORMATION PROF GPE	38
Total	165 949

COMPTES ANNUELS**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA CHGES CONSTATEES D AVANCE	16 175		
Total	16 175		

COMPTES ANNUELS**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	30/09/2021
Audit et Commissariat aux comptes	1 902 638
Autres prestations	144 883
TOTAL	2 047 520

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

COMPTES ANNUELS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7,71 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	8	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 059 euros

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;

Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).

Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

EXCO SARC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 200 000.00 €
Siège social : Route de la Pointe des Sables Centre Dillon Valmeniere
97200 FORT DE FRANCE
334 709 565 RCS FORT DE FRANCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2022

(Relatif à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021)

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2021, soit la somme de 209 431,38 € de la façon suivante :

Bénéfice distribuable :

- Bénéfice de l'exercice :		209 431,38 €
- Report à nouveau	+	22 207,46 €

- Bénéfice distribuable de l'exercice	=	231 638,84 €

Affectation :

- à titre de distribution de dividendes, la somme de 200 000 €, soit un dividende unitaire brut de 1 € par action,
- le solde, soit 31 638,84 € en « Report à nouveau ».

L'assemblée générale décide que ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2022 et déclare conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., qu'en cas d'option pour l'imposition au barème progressif, l'intégralité du dividende sera éligible à l'abattement fiscal de 40%.

Elle prend acte de ce que le prélèvement forfaitaire unique (« flat tax »), calculé sur le montant brut des dividendes versés aux personnes physiques, sera directement précompté par la Société distributrice au taux de 30 % et reversé par celle-ci, à l'appui d'une déclaration n° 2777, au Service des Impôts des Entreprises dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui de leur mise en paiement ou de leur inscription en compte courant d'associé.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices éligibles à l'abattement, et celles non éligibles à l'abattement, se sont élevées à :

	REVENUS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT		REVENUS NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
30/09/2020	180 000 € soit 0.90 €/ action	Néant	Néant
30/09/2019	280 000 € soit 1.40 €/action	Néant	Néant
30/09/2018	240 000 € soit 1.20 €/ action	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Président, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet d'effectuer toute publicité légale requise en conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président





EXCO SARC
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 €
Siège social
Route de la Pointe des Sables
97200 Fort-de-France

R.C.S : 334 709 565

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2021

Certifié conforme

Le Président

8 rue des Capucines – 75002 PARIS – Tél. : 01 49 53 95 04 – Fax : 01 49 53 95 06
E . mail : contact@audiconseil.fr

▲
Société par Actions Simplifiée au Capital de 40.000 Euros
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Paris/Ile de France
Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RCS Paris B 383 723 376 – TVA : FR 39383723376

EXCO SARC
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 €
Siège social
Route de la Pointe des Sables
97200 Fort-de-France

R.C.S : 334 709 565

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2021

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée EXCO SARC

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée EXCO SARC relatifs à l'exercice clos le 30/09/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion

exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 mars 2022



**Le commissaire aux comptes
AUDICONSEIL
Jocelyne SIMPLICE.**

SAS EXCO SARC

Route de la Pointe des Sables
Centre Dillon Valmeniere
97200 FORT DE FRANCE

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

 **COMPTES ANNUELS**

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS EXCO SARC

Comptes annuels

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	167 694		167 694	167 694
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations	26 170		26 170	26 170
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	194 864		194 864	194 864
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	54 842		54 842	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	186 305		186 305	223 332
Autres créances	23 198		23 198	36 383
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	321 988		321 988	300 670
Charges constatées d'avance (3)	16 175		16 175	15 973
TOTAL ACTIF CIRCULANT	602 508		602 508	576 358
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	797 372		797 372	771 222
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMPTES ANNUELS

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	22 207	16 283
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	209 431	185 925
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	451 639	422 207
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	457	746
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 394	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 077	37 361
Dettes fiscales et sociales	248 576	270 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	226	40 882
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	345 733	349 014
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	797 372	771 222
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	343 340	349 014
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	457	746
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 047 520		2 047 520	2 104 170
Chiffre d'affaires net	2 047 520		2 047 520	2 104 170
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				54 284
Autres produits			12	1 026
Total produits d'exploitation (I)			2 047 532	2 159 480
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			997 982	852 691
Impôts, taxes et versements assimilés			16 919	21 179
Salaires et traitements			548 587	719 982
Charges sociales			199 101	272 636
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			948	65 701
Total charges d'exploitation (II)			1 763 537	1 932 188
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			283 994	227 292
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			283 994	227 292

COMPTES ANNUELS

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	74 563	41 367
Total des produits (I+III+V+VII)	2 047 532	2 159 480
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 838 100	1 973 555
BENEFICE OU PERTE	209 431	185 925
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS EXCO SARC

Annexe

COMPTES ANNUELS

Désignation de la société : SAS EXCO SARC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 797 372 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 209 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

COMPTES ANNUELS

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %*
- Taux de croissance des salaires : 2 %*
- Age de départ à la retraite : 65 ans*
- Taux de rotation du personnel : 0 %*
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021*

 **COMPTES ANNUELS****Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

 **COMPTES ANNUELS****Autres éléments significatifs***Impôt sur les sociétés :*

L'activité de la société Exco SARC ne rentre plus pour son exercice ouvert en 2020 dans le champ d'application du régime ZFANG DOM.

La société Exco SARC ne bénéficie donc plus depuis le 1er octobre 2020 d'un abattement sur les bénéfices.

La société Exco SARC est sortie du régime d'intégration fiscale au 1er octobre 2020. Pour l'exercice clos au 30/09/2021 elle est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

COMPTES ANNUELS

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	167 694			167 694
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	167 694			167 694
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	27 170			27 170
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	27 170			27 170
ACTIF IMMOBILISE	194 864			194 864

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	167 694
Total	167 694

COMPTES ANNUELS

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
GIE EXCO ANTILLES GUYANE 97200 FORT DE FRANCE	7 000		14,286	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 000	1 000	26 170		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

COMPTES ANNUELS

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 251 849 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 170		26 170
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	186 305	186 305	
Autres	23 198	23 198	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 175	16 175	
Total	251 849	225 679	26 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS- FAE	9 000
Total	9 000

COMPTES ANNUELS

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 200 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	16 283
Résultat de l'exercice précédent	185 925
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	202 207
Affectations aux réserves	
Distributions	180 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	22 207
Total des affectations	202 207

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	200 000				200 000
Réserve légale	20 000				20 000
Report à Nouveau	16 283	22 207	22 207	16 283	22 207
Résultat de l'exercice	185 925	-185 925	209 431	185 925	209 431
<i>Dividendes</i>		180 000			
Total Capitaux Propres	422 207	16 283	231 639	202 207	451 639

COMPTES ANNUELS

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 343 340 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	457	457		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4	4		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 077	94 077		
Dettes fiscales et sociales	248 576	248 576		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	226	226		
Produits constatés d'avance				
Total	343 340	343 340		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	4			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FNP	5 300
INTERETS COURUS	457
PERS-CHGES A PAYER CP-13 MOIS	112 134
ORG SOC-CH.A PAYER CP 13ME MO	44 976
ETAT-CHGES A PAYER ET PDTS A RECEV	2 240
TAXE D APPR MQUE	255
TAXE D APPR GPE	48
FORMATION PROF MQUE	501
FORMATION PROF GPE	38
Total	165 949

COMPTES ANNUELS**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA CHGES CONSTATEES D AVANCE	16 175		
Total	16 175		

COMPTES ANNUELS**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	30/09/2021
Audit et Commissariat aux comptes	1 902 638
Autres prestations	144 883
TOTAL	2 047 520

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

COMPTES ANNUELS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7,71 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	8	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 63 059 euros

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;

Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).

Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.